



## NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES

### LES ORIENTATIONS DU BUDGET PRIMITIF 2021

Les orientations du Budget Primitif 2021 ont été présentées. Le Rapport d'Orientations Budgétaires, document support à ce débat, est consultable sur le site internet de la Commune.

### LE BUDGET PRIMITIF 2021 DU BUDGET PRINCIPAL PAR CHAPITRE

CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 930 771 €
CHARGES DE PERSONNEL	7 950 000 €
CHARGES DE GESTION COURANTE	3 104 020 €
ATTENUATIONS DE PRODUITS	890 074 €
CHARGES FINANCIERES	498 101 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	55 000 €
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14 427 966 €</b>
<i>OPERATIONS D'ORDRE</i>	<i>1 066 950 €</i>
<i>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>2 263 115 €</i>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 758 031 €</b>

PRODUITS DES SERVICES	1 094 500 €
IMPOTS ET TAXES	14 281 635 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 256 500 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE	60 000 €
PRODUITS FINANCIERS	600 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 000 €
ATTENUATION DE CHARGES	190 000 €
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>16 917 235 €</b>
<i>OPERATIONS D'ORDRE</i>	<i>840 796 €</i>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 758 031 €</b>

<b>EPARGNE BRUTE PREVISIONNELLE</b>	<b>2 489 269 €</b>
<b>EPARGNE NETTE PREVISIONNELLE</b>	<b>1 036 985 €</b>

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 452 283 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	485 400 €
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	452 808 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 023 048 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	325 138 €
<i>OPERATIONS D'ORDRE</i>	<i>840 796 €</i>
DEFICIT REPORTE	2 227 076 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	792 901 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>10 599 451 €</b>

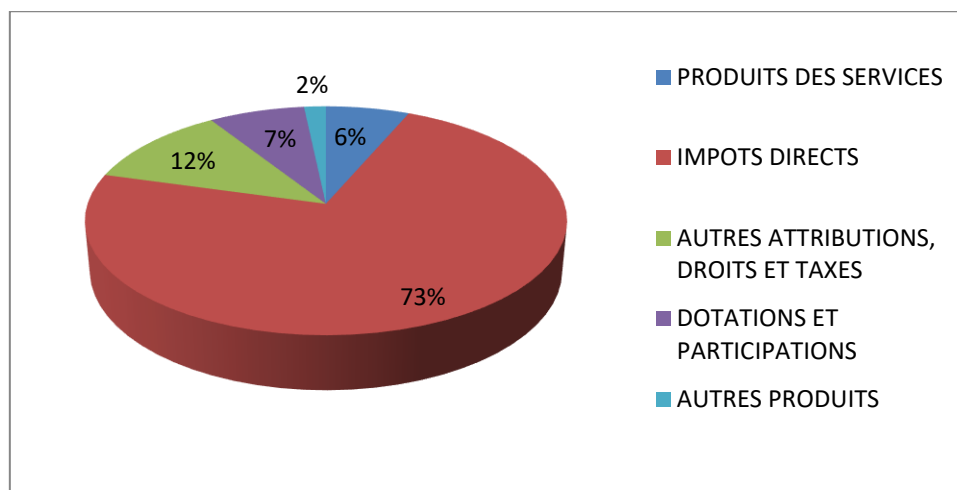
DOTATIONS ET RESERVES	2 440 761 €
SUBVENTIONS	1 340 000 €
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 000 000 €
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 500 €
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	15 000 €
OPERATIONS D'ORDRE	1 066 950 €
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 263 115 €
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	472 125 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>10 599 451 €</b>

## LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

### LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les Recettes Réelles de l'exercice s'obtiennent en retranchant des recettes totales les opérations d'ordre, puisque celles-ci concernent des écritures entre les deux sections à l'intérieur du budget, et l'excédent antérieur reporté.

Les Recettes Réelles de l'exercice 2021 se décomposent de la façon suivante :



Nous sommes contraints, en 2021, d'augmenter de 25 % le taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties afin de restaurer l'autofinancement de la Commune. L'impact de cette mesure sera toutefois atténué par la suppression de la Taxe d'Habitation.

De nombreuses incertitudes pèsent encore sur ces recettes, en raison de la Crise sanitaire. Les politiques culturelles, évènementielles, sportives ainsi que l'occupation du Domaine Public seront probablement impactées avec des conséquences sur les recettes générées.

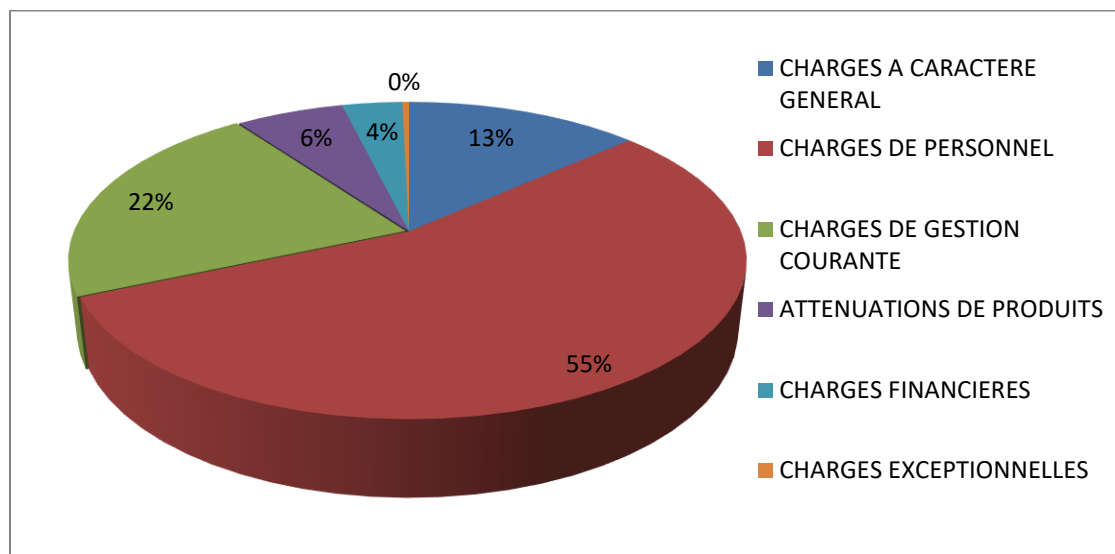
Nous avons donc élaboré un Budget prudent, qui pourra être modifié dans le courant de l'exercice afin de s'adapter à la situation sanitaire.

Les Recettes permettront de financer les dépenses de fonctionnement de l'exercice et de dégager une épargne pour autofinancer les projets d'équipement de 2021.

## LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les Dépenses Réelles de l'exercice s'obtiennent en retranchant des dépenses totales les opérations d'ordre, puisque celles-ci concernent des écritures entre les deux sections à l'intérieur du budget.

Les dépenses réelles de fonctionnement se décomposent ainsi :



Nous nous attacherons à diminuer l'ensemble des dépenses de fonctionnement en 2021.

Les charges générales sont ainsi budgétisées à hauteur de 1 930 000 € alors qu'elles ont atteint un peu plus de 2 080 000 € en 2020 et qu'elles s'établissaient entre 2 600 000 € et 3 000 000 € au cours du mandat précédent. C'est un objectif ambitieux et des efforts nécessaires pour la santé financière de la Commune.

Les charges de personnel seront-elles aussi prévues à la baisse par rapport à 2020 malgré l'augmentation mécanique due au Glissement Vieillesse Technicité (GVT). Leur montant de presque 8 600 000 € en 2020 sera plafonné à 7 950 000 € en 2021, dont une baisse de 450 000 € liés aux nouveaux transferts à la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Hors transfert, c'est un effort de près de 300 000 € que nous soutiendrons.

Les charges financières sont également prévues en baisse et nous mettrons tout en œuvre pour les réduire encore notamment en poursuivant nos négociations avec la Caisse d'Épargne.

Le seul chapitre qui augmentera en 2021 est celui des atténuations de produits puisque nous serons impactés par le prélèvement SRU à hauteur de 490 000 €. Ce montant pourrait atteindre 1 600 000 € en 2022 avec la réintégration de sommes déduites pour des opérations irréalisables et s'établira à 650 000 € environ les années suivantes.

## **L'INVESTISSEMENT 2020 DU BUDGET COMMUNAL**

Le montant total de la section d'Investissement est de 10 599 451 € dont 5 286 395 € de dépenses nouvelles d'équipement et 792 901 € de dépenses inscrites en Restes à Réaliser.

Le financement des dépenses d'équipement est prévu avec un recours à l'emprunt, d'un montant maximum de 3 000 000 €

Les autres recettes permettant de financer les dépenses d'investissement proposées au Budget 2020 sont les suivantes :

- Des subventions d'équipement et des fonds de concours pour 1 340 000 €
- Le virement de la section de fonctionnement pour 2 263 115 €

Les principales dépenses d'équipement prévues en 2021 ont été présentées dans le Rapport d'Orientations Budgétaires.

## **LES BUDGETS ANNEXES**

Les Budgets Primitifs des Budgets Annexes de la Commune s'équilibrent ainsi :

### **BUDGET PORT**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	999 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	373 747,12 €

### **BUDGET SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	90 200,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	40 000,00 €

### **BUDGET TRELETTE 2**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	10 000,00 €

### **BUDGET ZAC**

SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 722,91 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	32 421,04 €